



ÉGLISE CATHOLIQUE: LES ASSEMBLÉES DOMINICALES

Yann Opsitch

Dans plus de 700 communes à travers toute la France, et particulièrement dans les zones rurales, des catholiques se rassemblent le dimanche (et parfois en semaine) pour lire l'Écriture, pour prier, chanter et, dans certains cas, pour célébrer la sainte Cène, sans la présence d'un prêtre. Ces rassemblements ont été appelés "assemblées dominicales" ou "assemblées chrétiennes".

Ayant eu le privilège d'être invité à une rencontre de responsables (ou "animateurs") d'assemblées dominicales, j'ai voulu partager avec les lecteurs d'Horizons Chrétiens les réactions et sentiments des participants.

J'ai pu moi-même assister à plusieurs assemblées et voici comment la plupart se sont déroulées:

- accueil par un chant,
- prière d'ouverture avec lecture de la parole de Dieu,
- proclamation de la foi ("Je crois en Dieu"),
- récitation du "Notre Père"; chant de communion,
- communion (pas dans toutes les assemblées),
prière après la communion (souvent laissée à l'initiative personnelle des fidèles).

On remarquera, dans ce déroulement, qu'il n'y a pas d'enseignement ou de prédication (homélie). En effet, la plupart des animateurs d'assemblées considèrent que l'enseignement n'est pas du ressort des laïques. On m'a parlé de cas où l'équipe d'animateurs prépare l'homélie, celle-ci étant lue au moment de l'assemblée. Dans une brochure destinée aux animateurs, on donne la recommandation suivante: "l'assemblée ne doit pas devenir une fausse messe avec un faux prêtre".

Les assemblées dominicales ne se déroulent pas systématiquement chaque dimanche; en général, elles ont lieu lorsqu'il n'y a pas de prêtre (dans les zones rurales, la plupart des prêtres sont âgés et doivent rendre visite à trois ou quatre communes chaque dimanche pour dire la messe). La plupart des assemblées dominicales ont la visite d'un prêtre, et donc une messe, au moins une fois par mois.

Lors de la rencontre d'animateurs à laquelle nous avons pu assister, j'ai pris note de plusieurs réflexions et réactions qui m'ont paru intéressantes. Tout d'abord, la plupart des animateurs déploraient le fait que les assemblées dominicales attirent peu de fidèles; par contre, lorsqu'il y a une messe, le nombre de participants double ou triple aussitôt. Dans certains cas les animateurs ou animatrices (souvent des religieuses) ont essayé d'organiser des assemblées dominicales ailleurs qu'à l'Église; mais ce fut généralement un échec "car, nous a-t-on confié, les personnes n'aiment pas s'assembler ailleurs qu'à l'Église".

Les animateurs étaient tous d'accord pour dire que les assemblées dominicales produisent, pour ceux qui y participent, "**des liens plus forts entre les chrétiens**".

Concernant le déroulement de l'assemblée, une femme d'une commune de 300 habitants me disait: "Nous sommes restés très près de la structure de la messe, **pour ne pas choquer**". Une fidèle d'une autre commune me confiait, à propos d'une assemblée se déroulant en semaine pour méditer les Écritures: "Quand il n'y

a pas quelqu'un de cultivé, nous lisons des commentaires ou Le Pèlerin."

Dans une majorité de cas, ceux qui participent aux assemblées dominicales sont des femmes et des enfants (on retrouve le même phénomène pour la messe). Dans bien des cas la sainte Cène n'est pas distribuée (en général, c'est parce que le prêtre de la paroisse ou celui qui supervise l'équipe d'animation, s'y oppose). Plusieurs animateurs me disaient qu'en général les adultes sont plutôt réticents à l'égard des assemblées alors que les jeunes seraient plutôt favorables. Ils ont ajouté: "Quand, dans notre village, on apprend que des jeunes ont préparé l'assemblée, beaucoup moins d'adultes viennent." Un catholique d'une commune de 900 habitants a simplement demandé ceci (sans recevoir de réponse): "Qui décide ce qui est légal ou illégal dans les assemblées?"

Concernant la réaction des prêtres, une femme m'affirmait ceci: "Depuis que nous avons commencé des assemblées dominicales, un prêtre intégriste d'une autre paroisse vient régulièrement dire des messes en latin. Qu'est-ce que nous devons faire?" Une religieuse m'a fait part du phénomène suivant: "Le prêtre qui rend visite à une assemblée a des difficultés à s'intégrer." Un certain nombre d'animateurs ont avancé l'idée qu'il ne faudrait pas qu'il y ait la sainte Cène car "l'assemblée dominicale, après tout, n'est pas une messe." Enfin, un groupe d'animateurs s'est plaint en disant: "Les prêtres du coin ne donnent aucune information aux paroissiens sur les assemblées dominicales."

QUELQUES RÉFLEXIONS

N'ayant pu participer qu'à une cinquantaine d'assemblées, je ne prétendrai pas donner une vue d'ensemble de la situation. Mes réflexions se limiteront, pour l'instant, à trois interrogations qui découlent de ce que j'ai pu observer sur le terrain et lire sur le sujet:

1. L'existence des assemblées sans prêtre n'est-elle qu'une simple conséquence du manque de prêtre? Ou bien, est-elle l'expression d'une quête plus profonde (notamment, une vie ecclésiale moins tributaire de la hiérarchie)?
2. Généralement, l'assemblée dominicale ne constitue-t-elle pas, aux yeux des fidèles, une messe sans prêtre? Dans ce cas, est-ce que cela peut aboutir à une remise en question radicale du rôle du prêtre ou de la distinction entre les prêtres et les laïques?

3. Dans quelle mesure les assemblées dominicales risquent-elles de provoquer une coupure entre les paroissiens d'une même commune?

À lire sur le sujet:

Les Assemblées Chrétiennes, (article paru dans "Église en Côte d'Or", publié par le diocèse de Dijon, 2e quinzaine de mars 1979).

Assemblées dominicales en l'absence de prêtres, Collection "Célébrations" diffusée par Les Cahiers du Livre, Chambray-les-Tours (FAC, Animation 6) Dans vos assemblées, J. Gelineau, Paris Desclée 1971, 2 VOL.

Demain la liturgie, J. Gelineau (essai sur l'évolution des assemblées chrétiennes) Paris, Cerf "Rites et Symboles" 5, 1976.

La liturgie, Mame (texte de la Constitution sur la liturgie de Vatican II, avec commentaires).